

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO

-----

Unité-Progress-Justice

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 08 FEV 2024

N° 24-00107 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints des Services Touristiques et Hôteliers, session 2023, est déclaré admis en remplacement d'une candidate défailante.

Ce sont :

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
5°	OUEDRAOGO ZOTIENDE ABDOU-RAHIM RACHID	251155	B10874463	26/07/94

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**Défailante**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
2°Liste d'attente	SAWADOGO BEATRICE	360786	B15073474	31/12/92

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Institut régional d'Administration des Hauts-Bassins (IRA/Bobo), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon